



## **CONTRAT DE COACHING**

Entre Nom, Prénom, adresse mail, numéro de téléphone.....

ci-après dénommé le « coaché » Et

### **Existen'Ciel Coaching**

ci-après dénommé « l'organisme de coaching » Il est convenu ce qui suit :

#### **I – DEFINITION DU COACHING**

Le coach fournit par des entretiens individuels, un accompagnement, dans le but de faire cheminer son client vers l'objectif qu'il s'est fixé, en se concentrant sur « où en est l'individu ici et maintenant » et « qu'est-il prêt à entreprendre pour arriver là où il le veut dans le futur ? ».

Le coach écoute, observe et adapte son approche aux besoins de son client, il contribue, par des observations, des questions, de même que des concepts et des principes, à générer des alternatives et identifier les actions. Considérant son client naturellement créatif et plein de ressources, il cherche à faire éclore les solutions et stratégies que celui-ci porte en lui. Son rôle est de fournir les supports nécessaires à l'amélioration des compétences, des ressources et de la créativité que le client possède déjà, de manière à le rendre plus autonome.

#### **II – OBJET DU PRESENT CONTRAT**

Le présent document est un contrat de coaching suivant la définition énoncée à l'Article I. Il a pour objet l'accompagnement du coaché par son coach dans le cadre des objectifs établis lors de chaque séance et les indicateurs de résultats définis afin de mesurer le chemin parcouru.

#### **III – MODALITES D'INTERVENTION Durée, lieu, fréquence des séances de coaching :**

Le coaching se déroulera à raison d'une séance d'une durée de d'1h00 à 1h30, réparties sur plusieurs semaines/mois, à distance, par téléphone, ou Visio conférence. Le programme d'accompagnement peut comprendre 3 à 10 séances, espacés en moyenne de 1 à 3 semaines. La durée et la fréquence sont fixées d'un commun accord.

*Merci de parapher :*



Le processus comprend un entretien préalable il s'agit de la 1ère séance :

Avant de débiter l'accompagnement, cet entretien permettra de :

- Se présenter mutuellement.
- Définir le cadre de la relation à venir.
- Valider la compatibilité de travailler ensemble. Définir une demande et des objectifs
- A l'issue du premier entretien, un contrat sera établi si les deux parties souhaitent poursuivre.

A partir de là un premier rendez-vous de travail est fixé.

#### IV – CONDITIONS FINANCIERES

Toutes les séances sont payées à l'avance sur le site [roqya.org](http://roqya.org) Le tarif est de 50€ la séance d'une durée d'une 1 heure à 1h30.

#### V – DEONTOLOGIE

Le coach est tenu au secret professionnel et au respect de la déontologie :

- L'établissement et le respect d'un contrat écrit,
- Le respect de la confidentialité pour ce qui concerne le client,
- Le respect du client, de sa personne, de ses choix,
- Le respect de la finalité du coaching : accompagner le coaché vers la réalisation de son objectif en se concentrant sur la situation présente et sur ce qu'il est prêt à mettre en œuvre pour réaliser ses objectifs.

#### VI – ENGAGEMENTS

Du coach :

- Un soutien inconditionnel à son coaché,
- Aider à optimiser les capacités et les ressources dans le respect de la demande du coaché,
- Aider son coaché à fixer un objectif motivant,
- Utiliser une méthode d'accompagnement fiable,
- Participer régulièrement à une supervision,

*Merci de parapher :*



Du coaché :

- A suivre activement son coaching et à réaliser les exercices demandés par le coach,
- A être ponctuel aux dates et heures des séances de coaching,
- A prévenir au plus vite son coach en cas d'empêchement de suivre une séance qui sera reportée.

#### VII – RESPONSABILITE

Le client est responsable de son travail et de toutes ses conséquences sur lui-même. Le contrat est un contrat de moyens et non pas un contrat de résultat. Ces moyens sont le temps et la compétence du coach.

#### VIII – CONDITIONS DE RESILIATION

Le coaché ou le coach peuvent, sans avoir à en justifier, interrompre le travail en cours. Cette décision implique la réalisation de la dernière séance de bilan.

Fait Le ..... / ..... / .....

Le(a) coaché(e)

« Lu, approuvé et bon pour accord »

Signature

Existen'Ciel Coaching

« Lu, approuvé et bon pour accord »

Signature